AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**213C0938**
FR0010609206-FS0367

15 juillet 2013

**Déclaration de participation**

**OREGE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 juillet 2013, la société anonyme Inocap (40 rue de la Boétie, 75008 Paris) a informé l'Autorité des marchés financiers qu'au résultat de l'introduction en bourse de la société OREGE et de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé le 10 juillet 2013, suite au règlement-livraison intervenu le 9 juillet 2013[1], elle détient 1 143 762 actions représentant autant de droits de vote, soit 6,43% du capital et 4,67% des droits de vote de cette société[2].

[1] Cf. notamment note d'opération visée par l'AMF sous le numéro 13-279 du 13 juin 2013 et communiqué de la société OREGE en date du 4 juillet 2013.
[2] Sur la base d'un capital composé de 17 794 652 actions représentant 24 466 178 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.